

Faut-il se souvenir de tout ?



Monument aux morts, Bourges © Élisabeth Renaud

Il est un commandement biblique essentiel : « Souviens-toi ». Ce mot ouvre le quatrième des Dix commandements consacré au jour du Chabbat (Ex 20.8) : nous devons nous souvenir de ces jours que nous disons fériés, mis à part dans notre calendrier, parce que porteurs d'événements qui tissent notre mémoire collective.

Le 11 novembre commémore la fin de la Grande Guerre, cette tragédie européenne et mondiale ouvrant dans la douleur le XX^e siècle. Mais au fur et à mesure que la Guerre de 14-18 s'éloigne dans le passé, depuis que les derniers témoins s'en sont allés, le risque est grand de ne plus voir dans ce 11 novembre qu'un jour de repos, de plus en plus dénué de sens.

Devoir de mémoire

C'est alors, que, croyants ou non, nous reprenons le commandement biblique « Souviens-toi ! » et nous affirmons le bien-fondé d'un devoir de mémoire pour toute communauté nationale qui entend le rester. Et notre pratique civique est riche de commémorations, au point d'en faire une religion laïque créatrice de

liens dans des sociétés en manque de repères. Le protestantisme français, s'il néglige souvent le culte de la Réformation fin octobre, s'est largement engouffré dans cette culture commémorative : Édit de Nantes promulgué en 1598 puis révoqué en 1685, l'année Calvin en 2009, et plus récemment, le cinq-centenaire de La Réforme luthérienne en 1517.

Mais le devoir de mémoire se heurte à l'impossibilité de tout se souvenir ; il contredit la liberté de l'oubli aussi nécessaire pour apaiser les souffrances des événements inhumains. Le même Édit de Nantes interdisait qu'on fasse mémoire des crimes commis pendant les guerres de Religion, afin de permettre la restauration de la paix civile. L'amnistie passait par l'amnésie. Nous connaissons les lieux de mémoire ; y aurait-il des lieux de l'oubli ?

Ou travail de mémoire

Le philosophe protestant Paul Ricoeur qui perdit son père au front en 1915 disait ne pas aimer l'expression « devoir de mémoire ». Il lui préférait celle de « travail de mémoire ».

Il y voyait l'expression d'un engagement plus actif pour comprendre ces événements qui ont fait ce que nous sommes.

Rappelant que le mot « travail » a étymologiquement le sens de supplice, il faisait ainsi part à la souffrance grande ou modeste, criée ou muette qui accompagne les grandes tragédies dont nous nous souvenons.

Mais travail signifiait autrefois accouchement comme le rappelle l'expression « femme en travail ». Ricoeur soulignait que la mémoire ne devait pas être mortifère et ne pas contredire la naissance d'un monde nouveau où les forces de la vie l'emportent malgré tout sur celles de la mort.

Nous sommes les descendants de ceux qui ont survécu à la tragédie de 14-18 et qui l'ont surmontée. D'autres tragédies au XX^e siècle, ici et ailleurs, ont montré l'incroyable force de la résilience, selon le mot de Boris Cyrulnik, qui permet à des victimes a priori à jamais brisées de renaître à la vie.

Nous sommes les enfants d'un travail de mémoire : souvenir de la souffrance et de la mort mais victoire de la vie, envers et contre tout. Et si c'était aussi cela, la Résurrection ?

Jean Loignon